

1
(N° 52.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 1845.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la demande du sieur Adrien Tak.*

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Ouden nieuw Gastel (Pays-Bas), le 11 février 1808; il s'est enrôlé volontairement, et sans prime d'engagement, au 5^e régiment d'infanterie belge, le 17 janvier 1831, et le 1^{er} février suivant, il obtint le grade de caporal.

Adrien Tak a épousé une femme belge; il tient une conduite régulière, et il remplit ses devoirs avec zèle et activité.

Les autorités consultées estiment qu'il mérite la faveur qu'il sollicite.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
J. MAERTENS.
